

**MUNICIPALITÉ  
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

1153

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil municipal d'Issoudun,  
tenue le **27 septembre 2021** à 19 heures 30.

Sont présents :	Monsieur Marco Julien	Conseiller no 1
	Monsieur Bertrand Le Grand	Conseiller no 3
	Monsieur Gaston L'Heureux	Conseiller no 4
	Monsieur Fernand Brousseau	Conseiller no 5
	Monsieur Jean-François Messier	Conseiller no 6
Est absent :	Monsieur René Bergeron	Conseiller no 2

ET TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de Madame Annie Thériault, mairesse.

Est également présent, Monsieur Mathieu Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité.

Tous les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation conformément au Code municipal du Québec.

**1. MOT DE BIENVENUE**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**RÉSOLUTION 2021-09-148**

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation
3. Reddition de compte / Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales
4. Dépôt du Rapport financier 2020
5. Adoption de la Politique MADA-Famille et du plan d'action
6. Période de questions (uniquement sur les points susmentionnés)
7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 septembre 2021.

**3. REDDITION DE COMPTE / PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET  
ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES**

**RÉSOLUTION 2021-09-149**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 104 571\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments

**MUNICIPALITÉ  
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

**1154**

des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

**4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020**

La rapport financier du vérificateur comptable pour l'année 2020 est déposé. Madame Annie Thériault, mairesse, présente les faits marquants du rapport et le conseil en prend acte.

**5. ADOPTION DE LA POLITIQUE MADA-FAMILLE ET DU PLAN D'ACTION**

(REPORTÉ)

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS (UNIQUEMENT SUR LES POINTS SUSMENTIONNÉS)**

**7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2021-09-150**

Il est proposé par Monsieur Fernand Brousseau et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 19h52.

Je, Annie Thériault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Je, Mathieu Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la Municipalité.

---

Madame Annie Thériault  
Mairesse

---

Monsieur Mathieu Roy  
Directeur général et secrétaire-trésorier

